Face aux crises humanitaires en Asie, notre appel annuel à la solidarité financière

vendredi 28 décembre 2018, par ESSF, ROUSSET Pierre (Date de rédaction antérieure : 28 décembre 2018).

Nous avons besoin de vous pour maintenir le Fonds permanent de solidarité d'ESSF.

Tout porte à penser que les catastrophes humanitaires vont s'aggraver en Asie. La « ceinture de feu » du Pacifique semble être entrée dans une période de forte activité (tremblements de terre, éruptions volcaniques, tsunami…) – l'Indonésie (deux fois), Hong Kong et le Japon notamment ont été récemment frappés, les Philippines devraient l'être prochainement.

L'Asie du Sud-Est est l'une des zones qui est et qui sera le plus brutalement frappé par la crise climatique, cumulant plusieurs facteurs de risques parmi les plus graves.

Les effets du réchauffement atmosphérique, de la mondialisation, d'états de guerre plus ou moins larvés se combinent au point qu'en plus d'un lieu, le tissu social lui-même se déchire.

Depuis 13 ans, notre association engage des campagnes de solidarité financière envers les victimes de catastrophes humanitaires aux multiples causes. Elle apporte son soutien à des mouvements qui, sur le terrain, se mobilisent pour leur porter secours. Si nous persévérons, c'est que l'expérience confirme que notre action est *efficace*, sur le court comme sur le long terme. A sa façon, la Cour suprême du Pakistan vient de le confirmer avec éclat !

Début novembre, une commission de la Cour suprême a tiré un bilan extrêmement sévère de l'action menée par l'administration pakistanaise après le terrible tremblement de terre de 2005 qui a frappé les pentes de l'Himalaya. Treize ans après, note-t-elle, la population sinistrée vit bien souvent toujours dans des conditions misérables. L'aide internationale a été mal utilisée et a même été détournée. Des sommes considérables auraient ainsi été transférées au bénéfice de divers organismes gouvernementaux, au lieu d'être utilisées pour les victimes [1].

ESSF a pour sa part envoyé 16.500 euros au Comité de secours populaire [2]. Grâce à ses contacts locaux et à une mobilisation militante intense dans le pays, le CSP a pu recevoir d'autres financements internationaux, collecter lui-même des fonds (ainsi que des biens en nature) au Pakistan, distribuer directement l'aide d'urgence, construire 100 maisons en dur avant la venue de l'hiver (ce sont les seuls à l'avoir fait), éviter que les fondamentalistes ou l'Etat ne prennent le contrôle total de la solidarité et penser la poursuite du soutien dans la durée [3].

Le bilan désastreux que tire la Cour suprême pakistanaise valide donc en « creux », involontairement, ce pourquoi nous nous battons : développer les liens entre mouvements sociaux militants d'ici et de là-bas pour que l'aide parvienne le plus directement possible aux victimes, réduire les frais de fonctionnement autant que faire se peut et s'assurer que les populations sinistrées soient à même de défendre leurs droits à chaque étape du processus de réhabilitation et de reconstruction.

En 2018, ESSF à envoyé des aides, via nos organisations partenaires, au Bangladesh, en Indonésie, en Malaise, aux Philippines, au Pakistan. Nous publierons au début de l'an prochain un bilan de ces activités.

La solidarité envers les victimes de catastrophes humanitaires s'impose aujourd'hui à nous comme un champ majeur d'activité. Il est indispensable que les mouvements sociaux et partis progressistes assument plus largement et plus directement que ce n'est le cas aujourd'hui cette responsabilité – en collaboration avec ESSF s'ils le veulent. Ami.es d'ESSF, nous souhaiterions qu'autant que possible vous invitiez les mouvements où vous êtes présent à mettre à leur ordre du jour cette question.

Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui par leurs dons nous ont permis d'agir en 2018, ainsi que les années passées,

Nous espérons que vous pourrez maintenir à l'avenir votre engagement solidaire,

Pierre Rousset
ESSF, 29 novembre 2018

Rappelons qu'ESSF ne reçoit aucune subvention. Ses activités sont assurées de façon entièrement militante, sans aucune forme de rémunération.

Pour envoyer des dons

Chèques
Les chèques en euros seulement et payables en France à l'ordre d'ESSF doivent être envoyés à :
ESSF
2, rue Richard-Lenoir
93100 Montreuil
France

Banque :
Crédit lyonnais
Agence de la Croix-de-Chavaux (00525)
10 boulevard Chanzy
93100 Montreuil
France
ESSF, compte n° 445757C

Références bancaires nationales (RIB) :
Banque : 30002
Indicatif : 00525
N° de compte : 0000445757C
Clé : 12
Compte au nom de : ESSF

Coordonnées bancaires internationales :
IBAN : FR85 3000 2005 2500 0044 5757 C12
BIC / SWIFT : CRLYFRPP

Compte au nom de : ESSF

Paypal : vous pouvez aussi transférer vos dons via Paypal (voir la commande placée en haut à droite de la page d'accueil)

HelloAsso : vous pouvez aussi transférer vos dons via HelloAsso (voir la commande placée en haut à droite de la page d'accueil) :
https://www.helloasso.com/associations/europe-solidaire-sans-frontieres/formulaires/1/widget

En France, ces dons donnent droit à des déductions d'impôt. Il nous faut votre adresse pour vous envoyer un reçu fiscal (adresse en général indiquée sur les chèques).

Nous vous tenons régulièrement informés via notre site de la situation et de l'utilisation du fonds de solidarité.

Notes

[1] ESSF (article 46783), Pakistan / Kashmir 13 years after : 2005 Quake victims still face hardship, Supreme Court told :
http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article46783

[2] ESSF (article 1888), Le point financier sur la campagne de solidarité envers les victimes du tremblement de terre au Pakistan / Cachemire :
http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article1888

[3] ESSF (article 1886), Rapport sur les activités de secours et de reconstruction dans les zones du Cachemire frappé par le tremblement de terre :
http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article1886